



ASSOCIATION SOUTIEN CAC



2023

ASSOCIATION SOUTIEN CAC



Née de l'**initiative des Présidents de Compagnies Régionales**, l'Association Soutien CAC a pour objet **d'aider les professionnels les plus pénalisés** par la loi PACTE à **engager une demande d'indemnisation**.

L'ASSOCIATION EN QUELQUES MOTS



Une association gratuite...



...accessible à tous les professionnels sur l'ensemble du territoire national...



... qui a pour vocation d'obtenir des jurisprudences en faveur de l'indemnisation

NOS OBJECTIFS



RECENSER
les CAC en situation de vulnérabilité économique

OPTIMISER
les moyens juridiques mis en œuvre

COORDONNER
les actions en indemnisation

ACCOMPAGNER
les CAC tout au long de leur procédure d'indemnisation

NOS FORCES



Un esprit de concertation et de solidarité pour assurer la coordination de la profession



Une équipe d'experts (juridiques, évaluateurs etc.) mobilisable pour nos adhérents



Une association créée et pilotée par des CAC proche des problématiques de la profession

MODALITÉS PRATIQUES

« Je souhaite adhérer à l'association, comment procéder ? »



Pour devenir membre de l'association Soutien CAC, il suffit de transmettre son bulletin d'adhésion complété et signé à l'adresse contact@soutiencac.fr.

FAQ

▪ Quel est le rôle de l'association Soutien CAC ?

Les demandes d'indemnisation sont des procédures longues et éprouvantes, c'est pourquoi l'Association Soutien CAC a pour objet de faciliter les démarches des professionnels. Son rôle est de coordonner les actions en justice afin qu'existe une possibilité d'indemnisation pour le plus grand nombre.



Toute demande d'indemnisation est strictement individuelle. L'association ne peut en aucun cas se substituer à vos démarches.

▪ Pourquoi adhérer à l'association ?

L'adhésion permet ainsi d'accéder aux outils développés par notre équipe d'experts via un accompagnement technique (lettre de demande indemnitaire, assistance à l'évaluation et au chiffrage du préjudice subi etc.).

▪ A qui m'adresser pour obtenir plus d'informations ?

Toute demande d'information est à adresser à l'adresse contact@soutiencac.fr
Vos Présidents de CRCC ainsi que vos référents Soutien CAC peuvent également vous apporter des éléments de réponses.

NOTRE ÉQUIPE



Le Président

Vincent Baillot



**Le Secrétaire
Général**

Gilles Blanchard



Le Trésorier

Olivier Boucherie



Membres du Bureau

Yann Chaker



Pierre-Michel David

PÉRIMÈTRE D'INTERVENTION

	Identification des professionnels en situation de vulnérabilité économique	Analyse des situations des professionnels identifiés et priorisation des dossiers	Constitution des dossiers de demande d'indemnisation	Saisine du Garde des sceaux et le cas échéant envoi aux tribunaux
Association Soutien CAC	-	Priorise les dossiers des professionnels à travers son comité d'évaluation	Accompagne les professionnels dans la constitution de leurs dossiers	Coordonne l'envoi des dossiers des professionnels
Présidents de CRCC	Identifient leur CAC en demande d'indemnisation	-	-	-
CAC	Est invité à adhérer à l'Association Soutien CAC pour se faire connaître	Fournit toutes les informations utiles à l'analyse de sa situation financière	Participe activement à la constitution de son dossier en coordination avec son avocat et l'association	Avec l'aide de son avocat supervise l'envoi de son dossier
Experts juridiques et Evalueurs identifiés par l'Association	-	Mettent à disposition les outils nécessaires à l'évaluation du préjudice subi	Définissent la stratégie à adopter afin de constituer au mieux les dossiers	Participent à la relecture des dossiers avant envoi

LES ETAPES DE LA PROCEDURE



NOUS CONTACTER



Pour toutes demandes d'informations, n'hésitez pas à nous écrire à l'adresse : contact@soutiencac.fr